

Le Quartier

Association Vivre à la Fontaine Saint-Ex

N° 104

Février 2011

Sommaire

Editorial	p. 2
Nos bâtiments publics	p. 3
Le démembrement partiel du stade de la Croix de Berny	p. 6
Indignez-vous !	p. 8
Le ramassage des verres	p. 8
Les oiseaux du quartier La Fontaine : le rouge-gorge familier	p. 9
Un nouvel arrivant dans le quartier : C3 Groupe	p. 10
Exposition des artistes du quartier « La Fontaine Saint-Ex »	p. 11
Le prix du roman des lecteurs d'Antony	p. 11
À vos plumes !	p. 12
Loto Galette des rois	p. 12
Interaction humaine	p. 12
Les brèves	p. 13
Les fils de Jean-Sébastien Bach	p. 14
La famille Bach, tous musiciens...	p. 15
Vente au déballage : une nouvelle réglementation	p. 16
Nous les vieux...	p. 17
Un poète a rejoint les étoiles	p. 17
Histoire du lotissement des Castors de la Bièvre (suite)	p. 18
Nos prochaines activités	p. 20



Dans ce numéro

Nos bâtiments publics
Violence à la librairie : indignez-vous !
US Métro démembrement
Nouvelle activité : atelier d'écriture,
inscrivez-vous !
École C3 Groupe près de chez nous

1,30 Euro

Bonne année 2011 !

Il n'est jamais trop tard pour exprimer des souhaits sincères !

Et pour solder 2010, une petite rectification s'impose à mon édito du précédent journal de novembre 2010. J'indiquais dans celui-ci l'arrivée d'un nouveau gérant au magasin *Simply Market* et j'ajoutais, outre le fait de son désir de se rapprocher des associations du quartier, que la barrière du parking restait maintenant ouverte tout le temps, dimanche et soirées compris. Suggérant, bien involontairement par là, une relation entre l'arrivée de ce nouveau gérant et la barrière toujours ouverte !

Il s'agit d'une bévue de ma part ! Le fait que la barrière soit toujours ouverte est dû à la casse de celle-ci, par des personnes mal intentionnées, au moment de l'arrivée de la nouvelle direction de *Simply Market*. Non de la volonté du nouveau directeur ou de celle de l'association des commerçants de la résidence

**BULLETIN D'ADHÉSION
ou de
RENOUVELLEMENT⁽¹⁾**

à Association « Vivre à La Fontaine St-Ex »

M. _____

Adresse _____

Mail _____

désire être adhérent de l'Association et recevoir gratuitement le journal « Le Quartier » :

sous forme papier (1) par mail (1)

Cotisation : 9 €

Paiement par chèque (libellé au nom de l'Association « Vivre à La Fontaine Saint-Ex » ou en espèces) (1).

Déposer ce coupon et votre règlement dans la boîte aux lettres de l'Association, 118, avenue Saint-Exupéry ou par courrier : Association Vivre à la Fontaine Saint-Ex, 118, avenue Saint-Exupéry, 92160 Antony.

(1) Barrer la mention inutile.

LAVE PRESSE FONTENELLE

Un artisan à votre service



L A V E R I E
P R E S S I N G
N E T T O Y A G E
T A P I S E T C U I R

Ouverture du mardi au vendredi
de 8h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

le samedi

de 8h à 12h30 et de 15h à 19h

Centre Commercial La Fontaine

14, place de la Résidence

92160 ANTONY

Tél. 01 43 50 17 63

RC 78 A 7910 – Siret 313 685 711 00019

de laisser cette barrière continuellement ouverte !

Les intéressés s'en sont émus. Je les prie donc de bien vouloir accepter mes sincères regrets.

Ce sujet est l'objet de « discussions » entre l'association des commerçants de la résidence et les résidents du quartier.

Notre association d'animation du quartier compte, parmi ses adhérents, des membres des parties en présence et ne souhaite donc pas s'immiscer dans ce débat.

Le Président, Gérard FABBRI

01 43 50 74 06

Courriel
vivrefontaine@yahoo.fr



NOS BÂTIMENTS PUBLICS

Un tour dans le quartier et ses environs m'a laissé un petit goût amer. Comme si, petit à petit, les lieux publics étaient laissés à l'abandon, voués à la destruction, heureusement parfois à la réhabilitation. Mauvais concours de circonstances comme la mort du gymnase, faible fréquentation comme la mairie annexe, mystère de l'Éducation nationale comme le LEP, vente au privé comme US métro ou la gendarmerie, décision de la CAHB (Communauté d'agglomération des Hauts de Bièvre) comme la cité U. Mais que les raisons soient variées, il n'en reste pas moins que certains bâtiments dépérissent ou que les terrains vagues fleurissent pour laisser place souvent à des logements privés ou des bureaux.

Faisons donc un petit tour d'horizon sur l'avenir de nos bâtiments publics qui, par définition, appartiennent un peu à tout le monde puisqu'ils sont entretenus et construits avec nos deniers (nos impôts).

La mairie annexe

Bien qu'on puisse regretter la fin de la mairie annexe en tant que telle, nous sommes heureux d'apprendre sa réhabilitation. En effet, si vous avez levé les yeux sur le fronton de la mairie, vous aurez pu lire « Espace La Fontaine ». Nous voilà donc dorénavant avec deux salles de réunion pour les associations, ce qui est une excellente nouvelle pour elles. Mais pas seulement, les jeunes vont pouvoir bénéficier d'une plus grande attention.



En effet, deux projets en voie de résolution :

- En direction de nos jeunes inoccupés. Un éducateur les reçoit deux après-midi par semaine et leurs familles le mercredi après-midi. « Les éducateurs de rue sont déjà venus plusieurs fois pour rencontrer les jeunes dans la discrétion et discuter avec eux de leur parcours individuel : l'objectif est qu'ils repartent d'un bon pied vers la vie professionnelle. Ces éducateurs assurent des permanences depuis quelques semaines à l'Espace La Fontaine. Il ne s'agit pas d'y organiser des activités, mais de les orienter vers de bonnes formations en liaison avec la Mission Locale (installée au 42 avenue Aristide Briand) qui a les moyens et les compétences. La répression des violences est nécessaire, mais l'insertion professionnelle de ces jeunes est la vraie réponse durable », nous transmet la mairie.

- Par ailleurs, des collégiens pourront bénéficier d'une aide aux devoirs quatre soirs par semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi) de 17h45 à 19h15. Voici les informations transmises par la mairie : « Les collégiens qui viendront le feront volontairement à l'incitation des professeurs ou de leurs parents, le tout coordonné par M. Laburthe, principal du collège, par qui ils devront passer. Il y aura entre 8 et 10 enfants au maximum, issus des classes de 3^e préférentiellement.

Il s'agit de la même démarche qu'à "Nouveau Souffle" qui intervient dans un autre quartier d'Antony. C'est un accompagnement éducatif à partir du scolaire, qui vient en complément de l'aide aux devoirs réalisée au collège. Un animateur spécialisé de la ville d'Antony les encadrera, en compagnie du chef de service « Jeunesse-Accompagnement » à la scolarité au moins lors des premières séances. Il ne s'agit pas seulement d'apporter une aide aux devoirs, mais d'aider les jeunes à mieux cerner les raisons de leurs difficultés pour pouvoir les résoudre.

Les premières rencontres avec les collégiens et leurs parents se feront à l'Espace La Fontaine avant les vacances de février pour élaborer avec eux un contrat signé par eux, leurs parents et la responsable de la structure. Les séances proprement dites débiteront juste au retour des vacances (lundi 28 février) et dureront jusqu'à la fin de l'année scolaire. Une participation financière sera demandée aux parents selon leurs ressources (une aide du CCAS sera envisagée si besoin est). »

Le gymnase La Fontaine

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre numéro précédent (n° 103, p. 5), le gymnase va être détruit et reconstruit, mais cela ne se fera pas en deux jours. Un cahier des charges, qui devra conjuguer deux besoins différents pour deux bailleurs différents, est en réflexion. En effet, le département monnera une partie du bâtiment pour les besoins du collège durant les périodes et horaires scolaires et la commune gèrera de son côté les associations et probablement l'école. Il faut donc, dans la journée, envisager deux lieux séparés où collège et associations pourront gérer leurs activités. En dehors des heures scolaires, les locaux pouvant être redistribués pour tous selon les besoins. Certaines personnes se



Le gymnase en démolition.

Vie du quartier

sont inquiétées de l'emplacement du gymnase qui, en fait, comme le collège, se trouve sur la commune de Fresnes, donc du département du Val-de-Marne. Cependant, ceci est un problème résolu car les terrains ont été achetés dès la construction des bâtiments par la commune et le département.

Nous avons interrogé la mairie pour connaître plus précisément ses intentions, la réponse nous paraît encourageante : « Nous nous lançons également dans un projet de complexe sportif ambitieux. Le Conseil Général va construire un gymnase de type B+ (gymnase avec un terrain de 40 m x 20 m sans dégagement autour) pour les besoins du collège ainsi qu'une salle d'activité et la ville a besoin d'un gymnase de type C avec tribunes (il s'agit d'un terrain de 40 m x 20 m avec des dégagements autour, donc plus grand que le type B+), d'une salle de boxe et d'un dojo. Pour résumer, nous aurons donc un complexe sportif avec 5 salles, dont 2 gymnases. Les surfaces sportives seront supérieures à celle du complexe sportif actuellement en construction dans le quartier du Noyer Doré. Cela en fera un ensemble sportif majeur. L'ensemble des deux équipements sera disponible le soir et le week-end pour les clubs sportifs de la ville et les associations de quartier. Livraison attendue en 2014. »

Le LEP

Au bout du Logement Français rue Kholmman, tombent en désuétude les bâtiments de l'ancien LEP. En effet, les locaux abritaient une partie de l'enseignement professionnel du lycée Théodore Monod d'Antony. Pour des raisons pratiques, tous les élèves ont été réunis dans les bâtiments du lycée principal, laissant vides les locaux de La Fontaine. Privés de ses jeunes, ils offrent une triste figure. Sur l'enceinte qui entoure les lieux, de longues fissures dans le béton ne laissent présager rien de bon. Mais les bâtiments construits à la même époque que le collège et l'école primaire ont encore de beaux jours devant eux. Justement, l'idée court de réhabiliter une partie de ces locaux pour suppléer partiellement au gymnase.

En effet, les services de la mairie envisagent d'aménager la salle de réfectoire de cet ancien LEP. À cet effet, une convention de mise à disposition a été co-signée, début décembre, entre le lycée Théodore Monod, gestionnaire de cette salle,

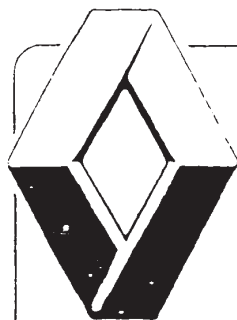


Les bâtiments de l'ancien LEP.

et Monsieur le Maire. Il s'avère toutefois que certains travaux de nettoyage et de mise à conformité seront nécessaires.

Voici les informations données par la mairie :

« Compte tenu des délais de reconstruction du gymnase, la municipalité souhaite aménager de manière provisoire mais suffisante l'ancien réfectoire en une salle d'activités sportives pouvant accueillir jusqu'à 50 personnes. Les travaux seront entrepris dès que la convention prévue entre la ville et le lycée Théodore Monod (toujours occupant officiel des lieux) sera signée et que la commission départementale de sécurité aura donné son feu vert pour les travaux envisagés.



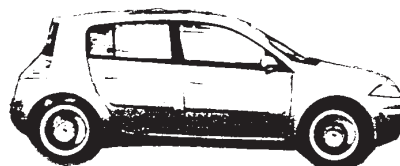
RENAULT BOURG-LA-REINE

Garage des COTTAGES
19 avenue des Cottages
Tél. 01 43 50 13 75

200 m RER
Parc de Sceaux

CARROSSERIE TOUTES MARQUES

VENTE NEUF
&
OCCASION



Central Optique

TOUT POUR LA VUE

**65, boulevard du Maréchal Joffre
92340 Bourg-la-Reine**

LENTILLES DE CONTACT

01 46 61 84 91

Une rampe d'accès pour les personnes en fauteuil roulant est prévue dans les travaux. Ceux-ci devraient pouvoir commencer en avril-mai. Cette salle sera ensuite gérée par la municipalité avec le souci de satisfaire au maximum les habitants du quartier. »

Les services responsables du sport espéraient que cette salle soit accessible dans le courant du premier trimestre 2011, mais il semblerait que nous devons prévoir des délais plus importants.

Nous ne savons pas comment cette salle sera redistribuée. Laissons donc un peu de temps à nos services municipaux. Une partie des locaux serait aussi affectée au service de nettoyage du quartier employé par la mairie.

Nous remercions chaleureusement Mme Armelle Cottenceau qui nous a transmis les différentes réponses à nos questions sur les trois sujets précédents.

US Métro

Complexe sportif dit stade de la Croix de Berny ou Union sportive métropolitaine à Antony (92), c'est un grand stade où la plupart de nos fils ont pu exercer leurs talents sportifs : foot, rugby, hand-ball, pelote basque et bien d'autres sports auxquels les enfants étaient initiés dans le cadre des mercredis omnisports. Cependant, durant les vacances de la Toussaint,



Le terrain de rugby en démolition.

les bulldozers ont commencé à démolir le terrain de rugby et, avant la fin 2012, deux hectares recouvrant tous les locaux et l'ancienne gendarmerie seront démolis pour laisser place à... de « beaux immeubles privés »... (voir p. 6).



Emplacement du bâtiment C démolé de la cité universitaire Jean Zay.

Cité Universitaire

Nous avons eu l'occasion, dans le journal n° 100, de vous informer de l'avenir de la cité universitaire Jean Zay près du métro de la Croix de Berny. Depuis, le bâtiment C (qui comportait 548 logements étudiants) a été détruit, laissant place à un terrain vague boueux. En 2012, les bâtiments H et G seront eux aussi démolis. Inscrivant ainsi la disparition de près de 1 090 logements étudiants. Nous sommes surpris d'apprendre que le CROUSS continuera à payer chaque mois, jusqu'en 2019, les traites de ces bâtiments disparus. Ce ne sont pas les 119 logements de la prochaine résidence universitaire Annapurna d'Antony, dont la première pierre a été posée le 17 septembre 2010, qui pourront remplacer tous ces logements détruits.

Sylvie Blanzin

LE DÉMEMBREMENT PARTIEL DU STADE DE LA CROIX DE BERNY

Un projet immobilier avale deux hectares du stade de la Croix-de-Berny.

Le stade de la Croix-de-Berny, investi et géré par l'USMT (Union sportive métropolitaine des sports), comptait une superficie rectangulaire compacte de douze hectares, ce qui représente le plus grand espace vert de la Commune d'Antony : le parc Heller compte un peu moins de dix hectares et le stade Georges Suant environ six.

Il est aussi le plus grand stade subsistant aujourd'hui dans l'ensemble de la région parisienne, mis à part et après le mythique stade de Colombes (24 hectares).

Le projet immobilier concerne un peu plus de deux hectares, soit presque 20 % d'un seul tenant du stade, situé à l'un des quadrants de la Croix-de-Berny. Ce secteur contient surtout, en plus des terrains de rugby, l'ensemble des bâtiments indispensables à la gestion courante du stade, une partie des vestiaires et des douches, un gymnase de squash, un ensemble de restauration et le seul grand fronton de pelote basque qui existerait dans la région parisienne. Cependant, un projet de reconstruction comportant des locaux de services, un restaurant, un gymnase multiactivité, un sauna, une salle de réunion, des vestiaires entre autres est prévu le long de la départementale 920, juste avant l'église Saint François dans la partie nord du stade. Les plans de constructions envisagés et des équipements sportifs sont actuellement consultables à la mairie d'Antony.

Dans des temps plus anciens, le même secteur voué à la démolition a déjà vu disparaître la piscine et même aussi une gendarmerie dont vous voyez encore le bâtiment surplombé du panneau immobilier de la Cogim. Les bâtiments de la gendarmerie ont été obturés depuis des années, comme celle un peu plus loin sur la 920 à l'entrée de Bourg-la-Reine, faisant disparaître ainsi les gendarmeries de voisinage souvent plus préventives que répressives. Mais c'est un autre sujet.

Anciennement aussi, l'autre extrémité du stade a déjà vu disparaître l'un des deux seuls vélodromes à l'époque, avec le Vel-d'Hiv, de la région parisienne (réplique en béton de la piste de bois de Vigorelli à Milan, piste d'une longueur de



Entrée de l'USMT.

333,33 m avec les virages à 45°, ce vélodrome était une des pistes les plus rapides d'avant-guerre. Inutilisé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, il a été détruit en 1994), ainsi qu'un sauna, équipement presque tout aussi rare dans l'espace régional.

Le Stade de la Croix-de-Berny appartient à la RATP, mais il est géré, au plan administratif et financier, par son Comité d'entreprise. Un autre appoint financier est représenté par les cotisations annuelles des usagers.

La RATP, même qualifiée comme autonome, reste « depuis sa création en 1949, un établissement public à vocation industrielle et commerciale (EPIC) » (Google), donc pas encore une entreprise privée, la question juridique étant alors de savoir dans quelle mesure cet établissement public peut aliéner son bien, comme de particulier à particulier. C'est comme si l'État vendait, par besoin financier, ses universités, ses hôpitaux, ses musées. On peut donc se demander quel intérêt l'utilisateur peut-il tirer de cette vente si ce n'est, d'une certaine façon, d'être spolié de son bien.

Le stade de la Croix-de-Berny, siège de l'USMT, abrite l'un des très grands clubs amateurs, d'esprit démocratique et populaire, et à cotisations modestes, de la région parisienne. L'encadrement sportif y est très original et d'un esprit jugé malheureusement révolu. La RATP mettait à disposition un certain nombre de ses personnels, environ 300, détachés à ses frais une demi-journée par semaine, au service des sportifs, dans une douzaine de sports : athlétisme, cyclisme, cyclotourisme, éducation physique, football, handball, hockey sur gazon, pelote basque, rugby, tennis, tir. Beaucoup d'enfants font du VTT et du rugby. Tous ces formateurs étaient astreints à préparer et à obtenir les diplômes de niveaux réglementaires. Il y a eu, pendant très longtemps, d'excellents résultats nationaux en rugby justement ; un athlète féminin aveugle a été



L'ancienne gendarmerie.

sélectionné en 2008 en course à pied pour les jeux paralympiques ; il existe encore au stade pas moins de huit terrains de tennis en terre battue régulièrement entretenus, une rareté dans la région parisienne. Les « athlètes RATP » sont d'un niveau d'excellence renommé.

L'USMT accueillait en priorité les personnels de la RATP et leurs familles, mais aussi avec générosité les habitants du quartier de la Croix-de-Berny et des environs, surtout plusieurs centaines d'enfants. Beaucoup y fréquentent l'École Omnisports toute la journée du mercredi, avec restauration prévue à midi. Une partie des enfants est emmenée en autobus le mercredi matin à la piscine. On voyait aussi le mercredi après-midi des bandes d'enfants, même à partir de cinq ans, commencer le rugby.

D'après les personnels qui y travaillent comme formateurs, le stade de l'USMT fonctionne à plein temps, y compris le temps nécessaire à l'entretien. De nombreux groupes scolaires y sont régulièrement reçus toute l'année. Certaines années, le public des jeunes enfants y était si nombreux la journée du mercredi, surtout poussins et benjamins, que se posaient des problèmes d'occupation des lieux et de limitation horaire des séances d'entraînement.

La question que nous pouvons nous poser : est-ce que notre équipement sportif (au niveau stade) est suffisant pour plus de 61 000 habitants et quel intérêt avons-nous à détruire une partie de nos équipements ? Le conseil municipal semble répondre oui à la première question puisqu'il a voté le plan local d'urbanisme (PLU), le 30 mai 2008, qui a autorisé le reclassement de ces deux hectares, favorisant ainsi le démembrement du stade.

On peut lire dans le *Bulletin municipal* (n° 226, juillet-août 2008, pp. 3 et 9) des propos très contradictoires : il s'agit de « *conserver la place importante des espaces verts privés et publics dans le tissu urbain* », mais aussi bien d'« *achever le pôle économique de la Croix-de-Berny* », tout en « *en limitant la construction d'immeubles* » dans l'espace urbain... sauf justement à ce « *carrefour stratégique de la Croix-de-Berny* ».

Malheureusement ce démembrement a déjà des conséquences ne laissant rien présager de bon pour la fréquentation du stade. En effet, l'on peut lire dans le *Petit Robinson* (journal du Plessis Robinson de novembre 2010, n°236) comment le Racing Club de France va quitter le stade d'US métro avant la fin 2012 :

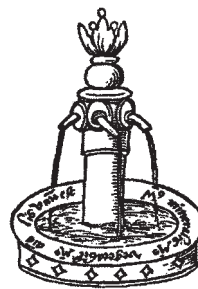
« *Actuellement, les bureaux du club et le centre d'entraînement se trouvent à Antony, sur le stade de l'US Métro, le club de la RATP. Mais la RATP a des projets sur son terrain qui ne sont pas compatibles avec les attentes du président Lorenzetti. Celui-ci a donc cherché un site, de préférence sur les Hauts-de-Seine et a trouvé au Plessis-Robinson une oreille attentive : "C'est grâce à la capacité d'écoute de la mairie du Plessis-Robinson que nous sommes en passe de trouver un espace pour notre centre de formation et l'entraînement de nos*

équipes à la hauteur de nos ambitions, sur les terrains du Parc des sports". »

Qui ne connaît pas le Racing Club de France ? Voici un petit historique... (trouvé dans le même journal). « *Le Racing Métro 92 est né en 2001 de la fusion des sections rugby du Racing Club de France et de l'US Métro. On se souvient des grandes années du Racing Club de France, les couleurs ciel et blanc, Jean-Pierre Rives, Robert Paparemborde, Franck Mesnel, Jean-Baptiste Lafond, Laurent Cabannes... cinq titres de champions de France, dont le dernier en 1990. En 2006, Jackie Lorenzetti, PDG de Foncia, rachète le club, alors en deuxième division, et décide de le faire revenir parmi les plus grandes équipes de l'hexagone. Pari gagné : en 2009, le club est champion de France en Pro D2 ; au printemps 2010, il atteint les play-offs du Top 14 ; cet automne, il fait la course en tête !* »

Ce départ est très mal perçu par les personnels de l'US-Métro car il drainait de nombreux jeunes et représentait un pôle attractif réel. D'ailleurs, la commune du Plessis Robinson ne s'est pas trompée en qualifiant cette venue « *un beau cadeau en perspective pour tous les amoureux du rugby* ».

Un résident



AGENCE LA FONTAINE

15, place de la Résidence

92160 Antony

Tél. 01 46 83 07 28 - 09 71 30 08 67

(communication locale)

Adresse mail : contact@alf-immo.fr

Le marché de l'immobilier de notre secteur

VENTE. Devenir propriétaire devient problématique en banlieue.

Cette situation ne risque pas de s'arranger au cours des prochains mois. À Paris comme en proche banlieue, la pénurie de logements entretient, en effet, la hausse des prix, tandis que la demande est alimentée par les propriétaires qui, après une longue période d'attentisme, se décident à revendre pour acheter plus grand.

D'après les notaires, la hausse des prix pourrait ainsi atteindre plus de 10 % à Paris en 2011 et un peu moins de 10 % dans les villes de la petite et moyenne couronne.

Les taux des prêts du secteur concurrentiel, hors assurance, ont atteint 3,47 % le mois dernier, soit 22 points de base de plus qu'en novembre.

Autre évolution : la baisse de cinq mois de la durée moyenne des prêts, revenue à 17 ans et deux mois. La part des prêts sur plus de 20 ans dans l'accession à la propriété est ainsi descendue de 54,8 % à 52,3 % en un mois.

Nous pouvons vous indiquer par méthode de comparaison la bonne cible de prix pour la vente de votre bien, donc n'hésitez pas à nous contacter.

LOCATION. Dernier indice pour les révisions de loyer : Indice de référence des loyers pour le 4e trimestre 2010 paru le 16/01/2011 : 119.17, soit une variation annuelle de +1.45 % !

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement.

Élisabeth et Lionel.

INDIGNEZ-VOUS !



Un samedi matin à 8h30, notre libraire-buraliste et sa femme se sont fait braquer pour 80 € (la caisse était pratiquement vide à cette heure matinale) et vingt cartouches de cigarettes. Nous leur adressons toute notre sollicitude et notre soutien dans ces moments difficiles.

La petite délinquance n'est pas en recul, malgré une politique de plus en plus sécuritaire. La guerre des chiffres, des quotas, n'a pas de sens et reste vaine. Ce ne sont que

des mots utilisés par nos politiciens. Tout cela reste des mots surtout quand c'est un voisin proche, un ami, une relation qui entre dans les statistiques. Parce que les hommes ne sont pas des dossiers, ni des automates, ni des moyens de propagande.

Ce sont des individus de chair et de sang, de sentiments partagés bons ou mauvais, des gens de notre vie avec qui nous partageons le « bonjour », le « comment ça va ? » ou simplement « vous avez le dernier Hessel, Indignez-vous ! ».

D'ailleurs en parlant des gens de notre vie : où sont nos policiers ? Vous savez, ceux qui faisaient traverser nos enfants au coin de la rue ou qui faisaient la circulation. Ceux que l'on retrouvait à la gendarmerie du coin qui connaissaient nos noms, voire nos prénoms, même si nous n'avions jamais fait un pas de travers. On pouvait les retrouver à l'école pour faire de la prévention. Ils n'étaient pas que des uniformes anonymes bardés d'instruments dissuasifs, ils n'étaient pas une caméra vidéo, ni des formes bleues dans une voiture à gyrophare. C'étaient des hommes, les hommes du commissariat d'à côté. Mais oui c'est vrai ! J'oubliais, les deux gendarmeries sur la N20 n'existent plus et nous avons seulement un commissariat à Antony (50 av. Galliéni). Plus de voisin gendarme, il n'y a plus qu'une caméra, un numéro d'urgence et des uniformes bleus qui débarquent après la bataille, débordés... Parce qu'on a oublié que c'est le pas débonnaire de nos gardiens de la paix qui fait vivre le calme dans la cité.

L'équipe de Vivre à la Fontaine Saint Ex

LE RAMASSAGE DES VERRES

Vous avez tous remarqué, devant le parking, la disparition des réceptacles verts destinés à la récupération des verres. Ils attiraient des dépôts sauvages importants de meubles, électroménagers et objets divers.

Pour l'instant, malgré un affichage préalable à l'enlèvement des deux containers-collecteurs, certains continuent à déposer leurs bouteilles. Les services de la CAHB les font enlever régulièrement en espérant que les habitués comprendront.

Les personnes qui apportaient leurs bouteilles vides sont vraisemblablement, principalement réginaburgiennes ou Fresnois. En effet, à Antony et Sceaux, le verre est ramassé en porte-à-porte. Si des personnes trouvent que leur poubelle à verre est trop petite, ils peuvent en demander une autre gratuitement au 0810 228 521.



Par contre il y a des bornes d'apport volontaire à Bourg-la-Reine. Il en existe une, pas très loin de notre résidence, rue Fontaine Grelot, juste avant la maternelle du même nom. C'est une borne enterrée, ce qui fait que les gens ne la repèrent pas forcément (voir photo). Il y a aussi un container à côté du 1 avenue du Docteur Schweitzer à Fresnes, après les barrières.

Nous avons suggéré à la mairie de mettre un panneau momentané pour diriger les personnes vers ces bornes. Très souvent, ce sont les clients de Simply Market qui profitent de leurs courses en voiture pour déposer leurs bouteilles vides. Ils pourront sans difficulté rejoindre en une minute la borne de Fontaine Grelot. Un « arrêt minute » est autorisé et dûment signalé juste devant.

Sylvie Blanzin

**MOINS CHER QUE MOINS CHER
C'EST POSSIBLE**

Discounter PNEUS - 92 IDF

TOURISME - 4 x 4 - UTILITAIRES

01 55 52 00 86

www.pneus-discount.fr

RN 20 ANTONY 92160

LES OISEAUX DU QUARTIER LA FONTAINE : LE ROUGE GORGE FAMILIER

Tout le monde connaît bien cet oiseau charmant et qui mérite bien son nom, c'est une petite boule de plumes grises, à la poitrine rouge-orangé, et munie d'un bec très fin. On le voit s'immobiliser sur les pelouses, raide sur ses pattes, les ailes un peu pendantes et l'oeil sombre, fixé sur ce qui l'entoure, avant de s'envoler au ras du sol et à l'abri de la végétation.

Mais il ne faut pas se fier à son allure gentille : c'est un de nos oiseaux les plus teigneux. Il a besoin pour vivre et se nourrir d'un territoire de l'ordre de l'hectare, et il protège cet espace vital bec et ongles contre les autres rouge-gorges. Sa première défense est son chant, par lequel il signale sa présence à ses rivaux éventuels pour les inciter à rester à l'écart, mais si un autre rouge-gorge s'approche sans tenir compte de l'avertissement, alors le combat commence et se poursuit tant que l'un des deux n'abandonne pas le terrain et la partie. Ces duels peuvent durer longtemps et parfois jusqu'à la mort d'un des deux combattants...

La femelle et le mâle ont le même plumage et les mêmes couleurs : on ne peut les différencier, d'autant plus que pendant l'hiver, ils vivent chacun de leur côté. Ils attendent la saison des nids pour se retrouver, contrairement à beaucoup d'autres oiseaux que l'on rencontre en couple toute l'année.

Le rouge-gorge qui se contente de peu, vit aussi bien à la campagne qu'à la ville, à condition d'y trouver des buissons ou des taillis pour s'y cacher et construire son nid. Il recherche sa nourriture au sol où il picore des graines, des insectes, des larves... on l'aperçoit souvent gratter dans l'herbe, sous les mangeoires des mésanges, pour récupérer les miettes qu'elles ont laissé tomber.

Très familier et pas trop peureux il s'approche près des maisons où il lui arrive même parfois d'entrer à la recherche de quelques miettes. Il suit pas à pas les jardiniers qui retournent la terre pour gober dès que possible les bestioles délogées par la bêche.

Au Parc de Sceaux, à côté du bassin de l'Octogone, les animaux sont accoutumés à être nourris par les promeneurs qui ont la patience de rester immobiles de longues minutes : les écureuils et les mésanges n'ont pas peur de venir manger dans leur main les noix ou les graines de tournesol qui leur sont proposées. Il est arrivé qu'un rouge-gorge se pose sur ma main pour picorer quelques graines, ce n'est pas lourd un rouge-gorge, je l'ai à peine senti se poser.

Le rouge-gorge habite toute l'Europe et le nord de l'Afrique. On le trouve partout en France où nichent entre cinq et dix millions de couples, même en montagne jusqu'à 2000 mètres.

Notre rouge-gorge a peu d'ennemis car il est protégé, mais comme il vit près du sol et qu'il construit son nid très bas, son principal prédateur est le chat. Les quelques individus

qui échappent aux aléas d'une vie de petit oiseau peuvent vivre une dizaine d'années.

Le rouge-gorge est ce qu'on appelle un migrateur partiel. Une partie de sa population se déplace et l'autre est sédentaire. Certains, du nord de l'Europe, descendent dans nos régions en hiver, d'autres, des pays de l'Est, préfèrent, pendant la mauvaise saison, le climat du nord de l'Afrique.

Notre oiseau, très modeste, a peu inspiré les peintres. Cependant Renaud, avec sa chanson Rouge-gorge écrite à la mémoire d'Aristide Bruant, rend indirectement hommage à Toulouse-Lautrec dont les affiches ont immortalisé le chansonnier à l'écharpe rouge.

Pour l'immense et trop peu connu écrivain et poète Marie Noël, le rouge-gorge ne console pas de l'amour perdu et ne fait pas revenir les bons moments de la vie, et elle écrit avec tristesse :

*Rouge-gorge, au fond du bois incolore,
Au bout des sentiers dont il te souvient,
Du printemps, sais-tu s'il en reste encore ?
L'hiver vient...*

(Le chant du rouge-gorge, dans *Les Chansons et les Heures*)

Dans son oratorio *Jeanne au bûcher*, mis en musique par Arthur Honegger, Paul Claudel redonne de l'espoir à Marie Noël : Jeanne d'Arc, sous sa plume, trouve une consolation dans le chant du rouge-gorge au milieu des malheurs :

*Quand il fait bien froid en hiver...
et qu'il y a de la neige et de la glace sur tout, comme un drap
et comme une cuirasse...
On croit que tout est mort et que tout est fini... mais alors il y
a toujours un rouge gorge qui se met à chanter.*

Faisons comme elle, et retrouvons ce sentiment en écoutant "le rouge-gorge" d'Olivier Messiaen (*Petites esquisses d'oiseaux*), musique magnifique, facilement accessible sur [Youtube](#).

Jean Touzeau



NOUVEAU MAGASIN

The Phone House

Le choix de la liberté.

107, av. du Général Leclerc
92340 Bourg-la-Reine

Ouvert du lundi au samedi de 10h00 à 19h00

Tél. : 01 43 50 04 02 - Fax : 01 43 50 11 77

5FR Bouygues Orange

UN NOUVEL ARRIVANT DANS LE QUARTIER : C3 GROUPE



C3 Groupe, Expert dans le management des performances de l'entreprise et des hommes, et le transfert de compétences, est un Centre de Compétences, de Ressources et de Services pour les entreprises.

Installé depuis le 6 décembre dernier dans le quartier de La Fontaine à Antony (101, rue de la Fontaine Grelot), C3 Groupe a été créé en 2002 et résidait déjà à Antony, sur la nationale 20, proche du centre ville auparavant.

Ce changement d'adresse a permis à C3 Groupe, tout en restant dans la ville d'Antony, de se doter de locaux plus spacieux et plus modernes et ainsi développer la qualité de ses différentes activités.

Avec ses trois structures (C3 CFA, C3 Institute et C3 Enneas), C3 Groupe développe deux entités dont le cœur de métier demeure la formation : C3 Alternance et C3 Performance.

C3 Alternance

C3 Alternance est une école de commerce. Composé d'un centre de formation d'Apprentis (C3 CFA) et d'un centre de formation professionnelle (C3 Institute) C3 Alternance propose des formations en alternance de Bac +2 à Bac +5.

Spécialisé dans deux filières métiers : Commerce/Vente et Management Gestion de l'entreprise, C3 Alternance dispense quinze diplômes du BTS au Master Européen.

C3 Alternance ce sont :
– des formations gratuites, rémunérées en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, débouchant sur des diplômes et des métiers d'avenir ;

- un partenariat fort avec de nombreuses entreprises d'Ile-de-France ;
- un réseau d'anciens, dynamique et structuré.

De nombreux temps fort ont lieu tout au long des différents cursus :

- semaine de la création d'entreprise – participation au concours national ;
- préparation au programme du PCE (Permis de conduire de l'entrepreneur européen) validé par le Conseil régional et la CGPME afin de déclencher la volonté d'entreprendre et de développer les compétences transversales ;
- semaine de la mobilité transnationale (voyage annuel en Hongrie) ;
- participation à des tournois sportifs inter école.

C3 Alternance a déjà formé plus de 600 alternants depuis 2002. Aujourd'hui, ce sont près de 300 étudiants qui, chaque semaine, s'installent dans les salles de cours pour suivre leurs différentes études.

C3 Performance

C3 Performance est un organisme de formation et de Conseil pour les entreprises.

Composé de C3 Institute (organisme de formation) et de C3 Enneas (Centre de conseil, coaching entrepreneurial et de service aux entreprises), C3 Performance propose un catalogue complet de services aux entreprises.

Le département formation continue propose un catalogue de formations très variées aux salariés dans le cadre du plan de formation, du DIF, du CIF et de la période de professionnalisation :

- Management
- Développement personnel et transfert de compétences
- Marketing - vente
- Gestion – Finance - Comptabilité
- Bureautique – informatique - Systèmes d'information
- Langue

Ce catalogue est étayé par deux partenariats conséquents avec des leaders européens de la formation (Demos et HP Formation).

Le département Conseil et Service accompagne les dirigeants et leurs équipes dans le développement de leur savoir faire, assure un suivi personnalisé et cohérent, propose une aide au recrutement et des prestations de maintenance informatique.

Éric Parquet

Président directeur général de C3 Groupe

Pour plus d'informations sur les différentes activités de C3 Groupe, visitez le site : www.c3groupe.com ou contactez-les au 01 42 37 12 34.

L'inauguration des nouveaux locaux de C3 Groupe aura lieu le 29 avril prochain.

EXPOSITION DES ARTISTES DU QUARTIER « LA FONTAINE SAINT-EX »

La manifestation « Le quartier s'expose » s'est déroulée du samedi 22 au mercredi 26 janvier 2011 dans les salles du rez-de-chaussée de l'église Saint-François d'Assise - 2, av. G. Boldini.

La richesse du quartier La Fontaine est d'être au confluent d'Antony, Bourg-la-Reine, Sceaux, Fresnes et l'Haÿ-les-Roses, l'église Saint-François d'Assise étant à la croisée de ces cinq communes.

Les artistes présents à cette seconde édition sont des amateurs de peinture, dessin, sculpture et patchwork : 25 artistes du quartier et 18 enfants de l'atelier d'art plastique de l'association Vivre à la Fontaine Saint-Ex. Cet atelier est animé depuis plusieurs années par Sylvie Blanzin le mercredi après-midi. Chaque année, un thème d'étude est choisi et cette année c'est l'Amérique Latine.

Les salles de l'église Saint-François d'Assise et les grilles prêtées par la mairie ont permis d'offrir à chacun un espace propice à la rencontre autour des œuvres exposées. Les dessins des enfants ont été très remarquables et des exposants nouveaux ont permis des échanges enrichissants et chaleureux.

C'est en remerciant tous les artistes de leur participation que nous vous donnons rendez-vous pour une prochaine édition.

Séverine Philibert et Ghislaine Galen



Ont participé à l'exposition 2011 (par ordre alphabétique)

Philippe Bosquin, Marie-Laure Coutan, Jacqueline de Château-Thierry, Yvonne De Rego, André De Rego, Alexandra Domnec, Jean-Paul Favre, Ghislaine Galen, François-Xavier Galen, Maurice Lacomme (Association des Villes de France - AVF), Germaine Le Calvez (AVF), Monique Lemaire (AVF), Rose-Marie Lequan, Léa Persoz, Camille Persoz, Manon Persoz, Maurice Peteuil, Séverine Philibert, André Pignot, Annick Renier, Espérance Roca (AVF), Christine Roche, Jacqueline Schimpf, Yvette Sebast, Jean Touzeau (AVF) et les dix-huit enfants de l'Atelier d'arts plastiques de l'association Vivre à la Fontaine St Ex.

LE PRIX DU ROMAN DES LECTEURS D'ANTONY

Pour la quatrième année, la Bibliothèque pour Tous de votre quartier s'associe à la Bibliothèque municipale d'Antony pour vous proposer de participer au Prix du Roman des lecteurs d'Antony.

DIX LIVRES à LIRE, UN à CHOISIR, vous les trouverez tous à la Bibliothèque :

Le Cuisinier (Martin Suter) – *Déluge* (Henry Bauchau) – *Rosa Candida* (Audur Olafsdottir) – *Ouragan* (Laurent Gaudé) (résumé dans n°103, p. 7) – *Sukwann Island* (David Vann) – *La Disparition de Paris et sa renaissance en Afrique* (Martin Page) – *L'extravagant voyage du jeune et prodigieux T.S. Spivet* (Reif Larsen) – *Les femmes du braconnier* (Claude Pujade-Renaud) – *Sébastien* (Jean-Pierre Spilmont) – *Orages ordinaires* (William Boyd).

• **Les Femmes du Braconnier.** En 1956, à Cambridge, Sylvia Plath, poétesse, fait la connaissance de Ted Hughes, poète prometteur. Fous amoureux, ces deux-là vivent une passion fulgurante pendant sept ans. Cependant que l'ardente Sylvia semble reprise par sa part nocturne, Ted dévore la vie et bientôt ses amours avec la poétesse Assia Welvill vont sonner le glas d'un des couples les plus séduisants de la littérature. Claude Pujade-Renaud porte un regard sur ce triangle amoureux et excelle à nous faire découvrir les déchirements

si similaires des deux femmes et les séquelles de leur propre histoire familiale.

• **La Disparition de Paris et sa renaissance en Afrique.** Une histoire de rencontres insolites et pleines d'humour : celle « d'un crâne et d'une matraque » provoquant la rencontre de Mathias, obscur fonctionnaire de la ville de Paris, avec Fata Okoumi, riche femme d'affaires africaine, qui ne décolère pas d'avoir rencontré la dite matraque... La réparation du préjudice sera à la hauteur de la violence de l'agression ! Martin Page mêle le comique et le tragique dans cette histoire s'inspirant de l'actualité, jouant à la perfection avec les paradoxes, l'absurde et le rire.

Pour parler des livres de cette sélection avec les bibliothécaires de la Bibliothèque municipale, nous vous convions à un

CAFÉ-LECTURE ouvert à TOUS
le mardi 15 mars à 15 heures

Nous vous attendons nombreux
à la Bibliothèque pour Tous
1, rue Pierre Kohlmann, 92160 Antony

Les bibliothécaires

À VOS PLUMES !

Sortez vos plumes pour écrire et partager ! Une nouvelle activité proposée au sein de l'Association Vivre à La Fontaine : un atelier d'écriture créatif : Au fil... des mots.

Mais qu'est-ce qu'un atelier d'écriture créatif ?

Un atelier d'écriture créatif est une activité où l'on écrit pour s'exprimer et raconter des histoires – poème, récit, biographie, chanson, conte...

On va trouver dans cet atelier de la musique, des photos, des objets... pour s'inspirer.

On va chercher les mots, leur sens, leurs sons, leurs rythmes... pour expérimenter inventer et se surprendre.

Au présent, au passé ou au futur... on joue aussi avec le temps.

Écrire c'est aussi dire, enregistrer ce que l'on dit, transcrire... Chacun possède une écriture ; il suffit juste de la découvrir et de la laisser jaillir avec ses goûts, ses univers et ses ressources.

Avec plaisir et dans la rencontre au sein d'un groupe qui partage la même envie de prendre la plume et de se donner des ailes ! Tout cela fait du bien !

Que fait-on dans cet atelier ?

On crée, on invente, on joue...

Tout d'abord se détendre, se relaxer.

Renseignements : Marie-Noëlle Rabut – 06 22 37 75 84 – mnoelrab@numericable.fr

LOTO GALETTE DES ROIS

Comme chaque année, nous étions réunis le 16 janvier dernier, pour jouer au loto et manger la galette des rois, ou « tirer » les rois comme disent certains !

C'est une tradition bien française de jouer au loto ou « quine » comme on dit dans le midi.

La règle est simple : des cartons avec des numéros, un meneur de jeu piochant des numéros dans un sac, des joueurs mettant un « haricot » sur le numéro annoncé. Un carton plein, c'est gagné !

De nouveau, de grands lotos sont organisés par les communes ou grandes associations locales, rassemblant plusieurs dizaines de participants et dotés de somptueux cadeaux !

Pour notre association, le gros lot est un filet garni, avec des beaux petits lots pour la « première ligne horizontale » complète !

Les jeunes sont très intéressés par ce jeu. C'est simple les chiffres !

Ils représentaient la moitié des participants !

Un super lot clôturait ce loto !

Et comme chaque année également, nous avons ensuite mangé la galette des rois, offerte par l'association, arrosée de cidre et de jus de fruit !

Gérard Fabbri

Jouer avec les mots et leurs sons - funambule, fissurer, fustiger - leurs sens bleu... la couleur, l'hématome, de Chine, de travail, etc. Ou encore jouer avec des expressions, les prendre « au pied de la lettre », utiliser les images qu'elles suggèrent et les transformer (ex : les pieds dans le plat, motus et bouche cousue...).

On va écouter et produire la musique des mots : leurs rythmes, leur intensité (fort - faible).

L'imagination est aussi au rendez-vous. À partir de supports (musique, photos, objets...) des impressions puis des mots, des phrases, des textes, surgissent. On se laisse aussi guider par des thématiques : la fenêtre, un jardin de printemps, un parfum qui vous est cher – et bien d'autres encore...

Et puis, lire ses textes et ceux des autres pour partager et s'inspirer : extraits d'actualité, de journal, de livres, de publicité, etc.

*Je voudrais écrire comme l'hirondelle
Petite encre noire plus belle qu'un avion...
Je voudrais écrire pas comme un savant
Je voudrais écrire comme l'hirondelle
Comme l'hirondelle, Claude Nougaro*

Interaction humaine

Vous entendez les sons.

Ils sentent les vibrations.

Vous vous exprimez par les mots.

Ils s'expriment par leur corps.

Vous ignorez leurs gestes.

Ils sont sensibles à vos réactions.

Vous êtes aveugle à leur présence.

Ils vous observent.

Vous avez des a priori sur eux.

Ils en ont aussi sur vous.

Vous pourriez avoir un état d'esprit ouvert.

Ils le peuvent aussi.

Alors pourquoi ne pas interagir entre nous,
Pour se découvrir, se comprendre et s'enrichir l'un
l'autre.

Nous sommes entendants ou sourds,
Mais au fond, des êtres humains.

Jennifer Supatto

Fête des voisins 2011. La prochaine fête des voisins se tiendra le 27 mai 2011. Cette fête se déroule dans toute la France. Réservez dès maintenant votre journée pour des piques-niques, buffets, apéros entre voisins et amis.

Dimanche 8 mai 2011 - La 29^e Marche de la Bièvre.

Avec les beaux jours, venez découvrir la vallée de la Bièvre.

Cette année l'itinéraire conduira les marcheurs jusqu'à Guyancourt, aux sources de la Bièvre, en faisant une boucle autour des étangs de la Minière pour revenir à Jouy-en-Josas, le point d'arrivée.

La Marche de la Bièvre est ouverte à tous : individuels, clubs ou associations.

Trois parcours balisés permettront, selon la capacité sportive de chacun, de prendre part à cet événement :

Marche à la lune (50 km)	11 €
Marche à l'aurore (28 km)	9 €
Marche au soleil (20 km)	7 €

Pour tous renseignements et inscriptions en ligne : <http://marche.bievre.org/>

Si vous avez un peu de temps libre...

Arrêtons d'ignorer les autres. Chaque âge a ses avantages et ses inconvénients. Faire vivre une association de quartier, c'est vivre ensemble avec les spécificités de chacun. **L'association « Vivre à la Fontaine Saint Ex » a besoin d'une relève**, alors si vous avez un peu de temps libre... En fonction des compétences de chacun, vous pouvez animer une activité ou avoir un rôle au sein de l'association. S'il y a des choses qui ne vont pas, l'association est là aussi pour trouver une solution adéquate. Qu'on soit jeune ou vieux, on a tous quelque chose à apporter aux autres. Alors, venez faire vivre l'association et votre quartier puisque vous l'habitez. Pour cela, passez à la réunion mensuelle tous les premiers jeudi du mois, à 20h30, dans la salle à côté de la mairie annexe ou faites signe à l'association par le moyen qui vous conviendra. *Jennifer Supatto*

Paris musées gratuits.

Tous les jours, toute l'année un petit musée gratuit en famille.

• Gratuité des collections permanentes

- Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris (16^e)

- Maison de Balzac (16^e) : gratuité des collections hors période d'exposition temporaire.

- Maison Bourdelle (15^e) : gratuité des collections hors période d'exposition temporaire.

- Musée Carnavalet - Histoire de Paris (3^e)

- Musée Cernuschi (8^e)

- Musée Cognacq-Jay (3^e)

- Mémorial du maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris - Musée Jean Moulin (15^e) : fermé pour travaux.

- Petit Palais, Musée des beaux-arts de la Ville de Paris (8^e)

- Maison de Victor Hugo (4^e)

- Musée de la Vie Romantique (9^e)

- Musée Zadkine (6^e) : gratuité des collections hors période d'exposition temporaire.

- Musée national Jean-Jacques Henner (17^e)

• Entrée gratuite

- Musée national de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie (7^e)

- Musée Bible et Terre Sainte (6^e)

- Musée-Librairie du Compagnonnage (6^e)

- Musée Curie (Institut du radium) (5^e)

- Musée du Parfum-Fragonard (9^e)

- Théâtre musée des Capucines-Fragonard (2^e)

- Musée de la Préfecture de Police (5^e)

- Arènes de Lutèce (5^e)

- Atelier Brancusi (Musée national d'art moderne - Centre Pompidou) (4^e)

- Le Plateau - Centre d'art contemporain (19^e)

Ramassage des déchets végétaux.

(cela concerne uniquement les pavillons) : il faut en ce moment les porter à la déchetterie, le ramassage ne reprendra qu'au printemps.

L'exposition « Nuestros silencios » (« Nos silences ») sur la Seine (tous le mois de mars). Sculptures monumentales en bronze de Jose Rivelino. À bord d'un bateau, l'œuvre naviguera le long de la Seine et restera exposée à Paris pendant 30 jours, amarrée au quai des Champs-Élysées, à côté du pont Alexandre III. « C'est la première fois que sera exposée l'œuvre d'un artiste mexicain, et de tout autre artiste d'ailleurs, sur la Seine, à deux pas du Grand palais. »

Don de livres. Les prochaines permanences de *Français en Partage* sur le parking du centre commercial de la Fontaine auront lieu les mercredis 30 mars, 27 avril, 25 mai de 18h à 19h. Pour tous renseignements 06 11 27 43 23.

Contes bilingues. Depuis deux ans, des cours d'initiation à la langue des signes française (LSF) sont proposés les mercredis, dans le cadre de l'association Vivre à la Fontaine St Ex.

Au printemps, la Bibliothèque pour Tous organisera, en partenariat avec Jennifer Supatto et Vanessa Soutarson, une séance de Contes bilingues. Les contes seront dits à l'oral par un conteur entendant et simultanément en langue des signes.

Cette double narration, orale et visuelle, fera entrer les deux langues en résonance et sera une initiation à la langue des signes. Les contes seront particulièrement destinés aux jeunes enfants, mais la séance sera aussi ouverte à tous.

Dates et horaires seront affichés à la bibliothèque.



LES FILS DE JEAN-SÉBASTIEN BACH

Sur les vingt enfants qu'eût le grand Jean-Sébastien, quatre ont laissé une œuvre remarquable.

Wilhelm Friedemann Bach (1710-1784)

Selon son père, Wilhelm était le plus doué de ses enfants. Très méconnu au XIX^e siècle, ce Bach fut pourtant un visionnaire, très en avance sur son temps. Il fut un génie du clavier.

Au moins autant que Carl-Philipp-Emmanuel, il contribua à concevoir les formes modernes de la sonate et du concerto.

Malheureusement, ses compositions sont trop mal connues.

Carl-Philipp-Emmanuel Bach (dit Bach de Hambourg) (1714-1788)

Il laisse une œuvre considérable qui a beaucoup marqué son époque (700 œuvres environ). Sa musique abonde en surprises harmoniques et rythmiques « *Un musicien ne peut ému voir que s'il est ému lui-même* », dit-il de lui-même.

À 24 ans, il est le claveciniste du prince héritier de Prusse, ensuite il suit celui-ci devenu Frédéric II.

En 1753, il ne peut succéder à son père à Leibzig, il sera plus heureux à Hambourg où il succède à Georg Philipp Telemann (1681-1767).



Grand théoricien du clavier, il peut être considéré comme le père de la technique pianistique moderne.

Son œuvre : sur les 700 œuvres, relevons 2 oratorios, 10 passions, des symphonies, six livres de sonates, 50 concertos...

Johann-Christoph-Friedrich Bach (1732-1795)

Il passe toute sa vie à Bückeburg au service des comtes locaux. Ce fut un compositeur fécond et un artiste de talent. Sa musique, à très grande influence italienne, est en partie perdue. De lui on connaît 3 motets, 20 symphonies et 8 concertos.

Johann Christian Bach (1735-1782)

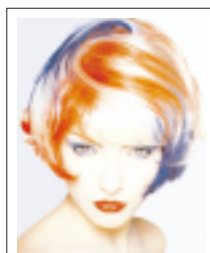
C'est le Bach de Londres (ou de Milan). Il fut le dernier des fils musiciens de Jean-Sébastien. Il fut formé par son demi-frère Carl-Philipp-Emmanuel, puis par le fameux père Martini à Bologne. Très attiré par le théâtre, on lui doit 20 opéras, 49 symphonies, de nombreuses œuvres concertantes.

Mozart le salua en ces termes : « *Le Bach d'Angleterre est mort... C'est un jour sombre pour le monde de la musique* ». Ce fut un des esprits les plus originaux de l'époque classique.

Jacques Delahaye

Studio coiffure

67, avenue Raymond Aron - RN 20
(face Sanofi Aventis)
92160 Antony
Tél. 01 43 50 07 16



Femmes

Hommes

Enfants

Josiane et son équipe vous proposent :

Forfait jeunes - 20 ans : - 20%

Forfait - 10 ans : 18 €

Technicienne spécialiste
mèches et balayages

Avec et sans rendez-vous

du mardi au samedi de 9 heures à 19 heures
Nocturne le jeudi jusqu'à 20 heures

Concerts « Atelier 13 »

Voici les dates des prochains concerts « Atelier 13 » qui ont lieu au 13, avenue Beauséjour dans votre quartier :

• **Dimanche 6 mars à 17h30**, récital de piano à quatre mains par Claudine et Paul-Henri Florès. Au programme, la *Fantaisie en fa mineur* de F. Schubert et *Des bois de Bohême* de A. Dvorak.

• **Dimanche 1^{er} mai à 17h30**, concert en trio, avec Juliette Maeder, violoncelle, Élisabeth Dutrieux, flûte et Claudine Florès, piano. Programme à déterminer.

• **Un beau dimanche de la fin du mois de mai...** Concert Prokofiev avec Magali Buttin, violon, Didier Matarin, alto et Paul-Henri Florès, piano.

• **Vers le 21 juin**, troisième grand concert des Musiciens en herbe du quartier La Fontaine... Inscrivez vos enfants au 01 46 61 40 35 ou par mail p-h.flores@club-internet.fr

En espérant vous retrouver nombreux pour partager ensemble ces belles pages musicales.

Paul-Henri Florès

LA FAMILLE BACH, TOUS MUSICIENS...

La famille Bach était réputée pour ses musiciens, car les Bach qui pratiquent cette profession à l'époque de Jean-Sébastien sont déjà au nombre de plusieurs dizaines, exerçant comme musiciens de cour, de ville ou d'église dans la région de Thuringe. Johann Sebastian Bach, le cadet d'une famille de huit enfants, se situe à la cinquième génération de cette famille depuis le premier ancêtre connu, Veit Bach, meunier et musicien amateur, qui serait venu de Hongrie ou de Slovaquie au XVI^e siècle pour fuir des persécutions religieuses, car il était protestant.

Johann Sebastian Bach apprendra la musique de son père Johann Ambrosius Bach (1645-1695), musicien de ville, trompettiste de cour et violoniste de talent. Il est aussi initié à la musique religieuse et à l'orgue par un cousin de son père, Johann Christoph Bach qui est l'organiste de l'église Saint-Georges. Orphelin de dix ans, il est recueilli par son frère aîné, Johann Christoph, âgé de vingt-quatre ans, organiste à Ohrdruf.

Bach eut vingt enfants de ses deux mariages successifs. De sa première épouse, sa cousine, Maria Barbara Bach (1684-1720), il eut sept enfants dont trois morts dans la tendre enfance. Des quatre survivants, nous comptons trois musiciens.

- Catharina Dorothea (1708-1774),
- Wilhelm Friedemann (1710-1784), voir art.
- Carl Philipp Emanuel, (1714-1788), voir art.
- Johann Gottfried Bernhard (1715-1739), organiste

Puis il épouse, en secondes noces, une chanteuse de cour, fille cadette d'un trompettiste, Anna Magdalena Wilcke dont il eut treize enfants dont sept ne survécurent pas. Comme pour son premier mariage, tous les garçons firent de la musique, mais on peut supposer que les filles en firent aussi en amatrices bien que seul leur mariage nous indique qu'elles restèrent dans le monde de la musique.

- Gottfried Heinrich (1724-1763), mentalement arriéré, mais auteur d'une courte pièce de clavecin, ainsi que de l'air *So oft ich meine Tobackspfeife* du petit livre d'Anna Magdalena.
- Elisabetha Juliana Friederica (1726-1781), épouse de Johann Christoph Altnickol, organiste et compositeur
- Johann Christoph Friedrich (1732-1795), voir art.
- Johann Christian (1735-1782), voir art
- Johanna Carolina (1737-1781),
- Regina Susanna (1742-1809).

Jean Sébastien Bach ne fut pas très encourageant en ce qui concerne la musique de ses fils.

De la musique de Carl Philipp Emmanuel, il dira : « C'est du bleu de Prusse, ça se décolore », de son fils Christian « Mon Christian est un gamin fort sot et c'est pour cette raison qu'il aura du succès dans le monde ». Il sera plus tendre pour son fils légèrement arriéré « ... également doué pour la musique, et notamment le clavier ». Son demi-frère Carl Philipp Emanuel Bach ajoutera : « C'était un vrai génie, mais qui ne se développa pas ».



Agenda des concerts

■ Vendredi 11 mars

- Mozart, Chopin (20h45) : les 150 ans des concerts Padeloup. Auditorium de Sainte Marie.

■ Dimanche 20 mars

- Grooves de funk, de rumba ou de reggae (18h00) : Staff Benda Bilili dans le cadre du festival Chorus des Hauts-de-Seine. Théâtre Jean Arp à Clamart.

■ Lundi 21 mars

- Hindi Zahra Pop (20h00) : Première partie, Djazia Satour Variété internationale (11 € / 13 €). Théâtre Les Gémeaux, Sceaux What.
- World (20h30) : Gianmaria Testa, auteur-compositeur-interprète italien dans le cadre du festival Chorus des Hauts-de-Seine. Agoreine Bourg-la-Reine.

■ Samedi 26 mars

- World (20h30) : Histoire du Tango d'Astor Piazzolla. Espace Dispan De Floran à l'Haÿ-les-Roses.

■ Samedi 2 avril

- Les percussions galactiques (20h30). Espace Dispan De Floran à l'Haÿ-les-Roses.
- Gospel (20h00) : Olivier Cheuwa (12 €). Église évangélique à Clamart.

■ Vendredi 8 avril

- Pop (20h00) : Gush, première partie Random Recipe (15 €). Sceaux What.

■ Samedi 9 avril

- Rap'n'Soul (20h00) : Youssoupha, dans le cadre du festival Fresne(s) Zik. MJC Louise Michel à Fresnes.

Association Antony Jazz

Programmation des concerts du premier semestre 2011

- **Samedi 19 mars à 21h00**, concert sur le thème de « Hommage à Claude Nougaro », *Volaj* avec Marie-Paule Ridane : Auditorium Paul Arma, Conservatoire d'Antony. Entrée 10 €.
- **Samedi 30 avril à 21h00**, les formations Djincombo et Jazz 4 All invitent le Big Band de la MJC de Villebon : Auditorium Paul Arma, Conservatoire d'Antony. Entrée 10 €.
- **Dimanche 8 mai**, Concert du Big Band d'Antony Jazz : Hôtel de Ville d'Antony sur le parvis.
- **Samedi 28 mai, 21h00**, concert sur le thème « Latin Jazz », Big Band d'Antony Jazz : Auditorium Paul Arma, Conservatoire d'Antony. Entrée 12 €.
- **Dimanche 29 mai, 17h00**, Dlincombo et Jazz 4 All : Parc Marc Sangnier, Antony.

Deux festivals

CHORUS DES HAUTS DE SEINE

23^e édition : du 12 au 26 mars 2011

FRESNE(S) ZIK

Rencontres Chorégraphiques / Concert / Exposition / Conférence / Graff / Cinéma.

Pour cette deuxième édition du Festival FRESNE(S)ZIK, la MJC met les petits plats dans les grands : 15 jours d'animation avec en point d'orgue une rencontre chorégraphique (vendredi 8 avril) et le concert de YOUSSOUPHA (samedi 9 avril). 2, avenue du Parc des Sports à Fresnes.

VENTE AU DÉBALLAGE : UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION

Chaque année se déroulent en France, selon les estimations, 50 000 vide-greniers, brocantes ou foire-à-tout, réunissant un million d'exposants – pour moitié, des particuliers. Ces manifestations constituent un fait de société ; nouvelle forme de loisir, elles représentent aussi un moyen d'animation pour les communes, ainsi qu'une source de financement pour nombre d'associations.

Cependant, il semblerait qu'une faible partie des exposants particuliers exerce en réalité une activité commerciale. Ce qui générerait pour les professionnels du marché de l'art une concurrence déloyale à leur égard. De ce fait, sous la pression des différents syndicats de brocanteurs et d'exposants professionnels, les ministres des Petites et Moyennes Entreprises qui se sont succédés et nos députés ont rédigé des lois tendant à réglementer tout cela dans le cadre dit « de modernisation du commerce ».

Depuis 2000 et surtout 2005, les propositions, réglementations se sont succédées sans que toujours les décrets d'applications n'aient été déposés, mais il semblerait que les choses sont maintenant en place.

Tout le dispositif tend à encadrer, canaliser et surveiller l'organisation et la participation aux ventes au déballage.

Un vide-greniers, marché aux puces, foire à tout est un acte de commerce soumis au régime des ventes au déballage défini à l'article L 310-2 du Code de commerce.

Les ventes au déballage ne peuvent excéder deux mois par année civile dans un même local ou sur un même emplacement. Elles font l'objet d'une déclaration préalable auprès du maire de la commune dont dépend le lieu de la vente.

Les particuliers non inscrits au registre du commerce et des sociétés sont autorisés à participer aux ventes au déballage en vue de **vendre exclusivement des objets personnels et usagés deux fois par an au plus**. De ce fait le petit bricoleur, artiste amateur qui voudrait vendre ses productions (cadre décoré, patchwork...), se retrouve hors la loi.

Si vous vendez uniquement des objets personnels, vous n'êtes soumis à aucune déclaration sociale ou fiscale. Il n'en

est pas de même si vous avez acheté un produit uniquement dans l'intention de le revendre ou si vous vendez vos propres fabrications ou œuvres personnelles.

Vous devez également respecter les mêmes obligations que les professionnels concernant les ventes réglementées (armes, contrefaçons, denrées alimentaires, règles sanitaires et vétérinaires...).

L'organisateur doit également établir un registre des vendeurs (articles R. 310-9 du Code de commerce et 321-7 du Code pénal). Ce registre doit être coté et paraphé par le commissaire de police ou, à défaut, par le maire de la commune du lieu de la manifestation.

Si le vendeur est une personne physique, le registre doit comprendre les noms, prénoms, qualité et domicile ainsi que la nature, le numéro et la date de délivrance de la pièce d'identité avec l'indication de l'autorité qui l'a établie.

Concernant les participants non professionnels, le registre doit également faire mention de la remise d'une attestation sur l'honneur de non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R 321-9 du Code pénal).

Si le vendeur est une personne morale, le registre doit comprendre la dénomination et le siège de celle-ci ainsi que les noms, prénoms, qualité et domicile du représentant de la personne morale à la manifestation, avec les références de la pièce d'identité produite (article R 321-9 du Code pénal)

Par contre nous ne savons pas trop comment faire pour les mineurs : doivent-ils remplir eux-mêmes le registre ou est-ce leur responsable légal qui doit s'en charger ?

Pendant la manifestation, l'organisateur doit tenir le registre à la disposition des services fiscaux, des douanes et des services de la concurrence, consommation et répression des fraudes.

Si un exposant se refuse à signer la déclaration sur l'honneur ou à remplir le registre, la nouvelle réglementation est claire : l'organisateur ne doit pas accepter ces personnes car sa responsabilité est en jeu et le risque est important ! En effet, cette nouvelle réglementation est assortie de toute une panoplie de peines qui me semble bien lourde. *Registre non tenu à jour ou apposition de mentions inexactes sur le registre et refus de présenter le registre, dans les deux cas : six mois d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.*

Après la manifestation, les organisateurs ont obligation, dans un délai de huit jours, de faire parapher le registre par le maire et de le déposer à la préfecture sous couvert de la mairie.

On peut s'interroger sur ce que le particulier gagne à cette nouvelle réglementation et se demander surtout ce qu'il y perd. De même l'organisateur, genre petite association, pas bien riche, devra réfléchir à deux fois avant d'organiser une de ces manifestation.

Quelques définitions

Vide-grenier : réservé aux particuliers. En principe interdit aux brocanteurs professionnels. (on dit aussi foire à tout, rèderie...).

Braderie : permet aux commerçants de vendre leurs fins de série à bas prix.

Brocante : normalement réservée aux professionnels. Ces derniers sont soumis à une réglementation spéciale lorsqu'ils occupent le domaine public (ils doivent notamment fournir à la mairie les documents officiels faisant état de leur profession et tenir à disposition des autorités un registre de police)

Sylvie Blanzin

NOUS LES VIEUX...

Mais qui sommes-nous, et à partir de quand l'est-on ? Nous le sommes surtout dans notre tête, pour moi, j'ai décidé de bloquer le compteur à 80, chacun choisit son âge.

Bien sûr, nous avons mal là, ou là, nos os ont notre âge réel, mais n'y pensons pas, cela ne change rien. J'ai une amie que j'ai surnommée « TAMALOU » tant elle se plaignait (sans motif apparent) à chacune de mes visites. Je le lui ai dit et depuis j'échappe à ses sempiternelles plaintes, je ne sais si cela l'a guérie définitivement.

Donc, il y a les vieux et les jeunes, quels rapports avons-nous ensemble ?

AUTREFOIS... (il y a longtemps) les papys, mamies, oncles et tantes donnaient, si ce n'est des conseils, au moins le fruit de leur expérience. Aujourd'hui, il y a Internet et nos jeunes pourraient nous en apprendre. Mais ils ne nous interrogent plus. Les anciens étaient notre mémoire, qu'en restera-t-il dans les prochaines décennies ?

Alors que faisons-nous ? Les favorisés voyagent avec frénésie (pendant que l'on peut encore). Mais est-ce que nous communiquons ? La solitude pour certains est dure, renfermés dans un appartement toute une journée. Alors voir du monde au moins au supermarché vers 12 heures ou 19 heures, mais cela nous vaut, lorsque nous mettons un peu trop de temps à trouver l'appoint : « elle peut pas venir à 15 heures la mémé, elle a le temps, ELLE ! ».

Eh bien non, à 15 heures il n'y a personne et la solitude est encore pire ! Avez-vous pensé à cela, vous qui êtes encore jeunes ?

Existe-t-il encore des papys, mamies à l'ancienne, pour qui leurs petits enfants délaissent le téléphone portable et essaient de savoir ?

« Dis papy, dis mamie, c'était comment quand vous étiez petits, les jeux, l'école, les loisirs, les rencontres ? »

N'hésitez pas à nous écrire au journal, dites-nous votre vie, vos désirs, vos rêves (pourquoi pas), pas trop vos regrets, ils sont stériles, des anecdotes de votre vie passée ou actuelle (en évitant la tristesse), nous les publierons.

Irène Gellée

NOVEL'Hair
Nouveau près de chez vous !

Novel'Hair
2 place de la résidence - 92160 Antony
Tél. 01.49.73.51.75

Coiffure mixte
et maquillage semi-permanent

OFFRE DE BIENVENUE
- 5€ sur une coupe femme
- 3€ sur une coupe homme
pour toute personne munie de ce coupon
(offre valable une seule fois par personne jusqu'au 30/11/2010)

Nocturne le jeudi 20h
-20% sur la couleur le jeudi
-20% pour les -20 ans le mercredi
Journée continue 9h-19h du mardi au samedi

Un poète a rejoint les étoiles

Notre ami, Monsieur Salah Abdoun est décédé d'un brusque arrêt cardiaque, la deuxième semaine de février dernier.

Il travaillait encore pour une petite copropriété d'au-delà des barrières.

Mais il était également un poète prolifique.

Le hasard voulut qu'il nous offrit en septembre 2010, pour notre journal, un des nombreux poèmes qu'il écrivait. Mais faute de place nous n'avons pu le publier et avons programmé cette publication pour ce journal de printemps. Il ne l'aura pas vu.

Nous lui adressons un salut fraternel et présentons à sa femme Zoubida et à sa famille, nos sincères condoléances.

Gérard Fabbri

Le conseil du père

Le temps passe sans qu'on y prenne garde
la tempête n'est pas de sitôt
et pour que le temps se dégrade
il ne suffit que de quelques mots
et que l'orage gronde
que Dieu nous garde
et nous préserve de ce fléau
comme le vent souffle en tornade
me pousse et me renverse à l'eau
sans qu'elle envisage ma noyade

me laisse un aperçu du cadeau
moi, moi, je chante ma sérénade
la musique m'envoie ces échos
en me crochant c'est probable
j'ai pu construire mon radeau
moi qui tremble pour une baignade
me voilà, comme toi matelot
prêt à partir en balade
pour sillonner sur tous les flots
à la recherche d'une esplanade
où je plantais mes rameaux

mes enfants, faite de l'escalade
l'effort n'est pas un fardeau
contournez toutes les cascades
qui puissent vous porter défaut
patientez si on vous attarde
devant le sommet le plus haut
et vous attendrez le stade
pour vivre les beaux jours nouveaux
et le jour de la parade
vous porterez peut-être le flambeau

Salah Abdoun

HISTOIRE DU LOTISSEMENT DES CASTORS DE LA BIÈVRE (SUITE) L'AVENTURE DE LA CONSTRUCTION : 1955-1957

Dans le précédent n°103, nous avons raconté comment les employés de la « Compagnie des Compteurs de Montrouge » avaient acquis, à la limite d'Antony et de Bourg-la-Reine, un terrain occupé par des jardins ouvriers appartenant à leur entreprise. Après avoir constitué une coopérative, réuni les fonds nécessaires à la construction et accepté les conditions draconiennes d'un travail pris sur leur temps de loisir, les nouveaux « Castors de la Bièvre » se mirent à l'ouvrage... bien conscients de l'enjeu et de ses difficultés, comme en témoigne la première page du Journal d'un Castor déjà cité :

« Je suis "Castor" depuis le samedi 23 juillet 1955. Durant cette semaine, j'étais perplexe et ma femme anxieuse... Attente, réflexion, un avenir plus rose en vue, un petit jardin et un beau trois pièces ou peut-être quatre, à nous dans vingt ans, tout ceci du côté de la balance et ma foi, pour faire l'équilibre sur l'autre plateau, 13 000 francs par mois, des samedis pendant deux ans, des dimanches pendant un an, deux semaines de vacances, de la peine, de la sueur, des moments de dépression, voici ce qui m'attend pour arracher de cette terre hostile à des pauvres novices du bâtiment un beau petit palace... enfin l'aventure commence maintenant. »

Des travaux de terrassement des premiers murs aux toits des pavillons : le « gros œuvre »

Soulignons d'abord que ces travaux furent effectués par tous les temps. Commencés sous une chaleur caniculaire, en



juillet 1955, ils connurent les rigueurs de l'automne, puis la neige, lors de l'hiver 1956, très dur...

Les travaux de nivellement du terrain, en juillet 1955, furent particulièrement durs : il fallut démolir les tonnelles des jardins ouvriers, abattre les arbres fruitiers et plusieurs Castors eurent les mains en sang ! On dut ensuite remblayer la partie basse du terrain, proche de la Bièvre et fort marécageuse. Certains camions venus déverser de la terre s'embourbèrent et ce fut le bulldozer du chantier voisin qui les tira de là. Le creusement de tranchées pour les égouts avec la pelle et la pioche par équipe de deux, un pelleteur et un piocheur travaillant en alternance, fut également une tâche difficile car la caillasse était fort résistante à certains endroits. Une erreur de calculs de l'architecte obligea à reboucher la première tranchée, travail d'un week-end à recommencer par une chaleur torride ! Les Castors en gardèrent un souvenir cuisant, c'est le cas de le dire !

Une fois les canalisations posées par les Castors eux-mêmes avec l'aide de viseurs, on s'attaqua aux pavillons. La maison actuellement au n° 68 rue de Châteaufort à Bourg-la-Reine, une des premières construites, fut considérée comme « prototype ». Son rôle fut important : elle soutint le moral des bâtisseurs car ceux-ci pouvaient voir concrètement ce que serait leur logement futur.

« Le prototype a rudement bien démarré : voilà du travail productif qui nous donne du cœur au ventre et qui nous laisse entrevoir tout de même notre future cité ; car d'en parler, c'est bien



Société AELEC
*Agencement
& Electricité*

Agencement intérieur/extérieur
Electricité générale – Neuf/Rénovation
Mise en conformité
Réseau V.D.I. résidentiel et tertiaire
Motorisation d'accès (portail, garage...)
Eclairage extérieur résidentiel

M. MULAT
23, avenue des Cottages
92340 BOURG LA REINE
Tél. 09 62 32 91 01
Fax. 01 41 13 87 94
Mob. 06 45 14 87 13
aelec.mulat@orange.fr

gentil, mais de voir les Piketys (les parpaings) s'assembler, c'est encore plus agréable ! » Journal d'un Castor.

Pour la progression du chantier, les équipes adoptèrent l'ordre suivant : une équipe faisait les tranchées puis les fondations d'un pavillon. Elle passait la semaine d'après à un autre pavillon tandis qu'une autre équipe la relayait dans le premier pavillon pour monter le mur du rez-de-chaussée. Ensuite, une troisième équipe coulait la dalle du premier étage et ainsi de suite. Les sous-sols, pour des raisons d'économie restèrent en terre battue et c'est chaque propriétaire qui, ensuite, aménagea son sous-sol à son rythme et selon ses goûts.

Les murs furent montés avec ces parpaings spéciaux, s'emboîtant de façon très précise et pouvant être montés justement par des gens non-spécialistes de maçonnerie. Ils étaient livrés par des bennes qui, prêtées par la Compagnie des Compteurs, devaient être libérées le plus vite possible ; aussi les Castors faisaient-ils la chaîne, jusqu'à l'emplacement des constructions.

La « première pierre » fut posée le 5 novembre 1955 en présence du directeur de « la Compagnie des compteurs », Monsieur Heeley qui fit un discours et l'on but le champagne !

Les travaux continuaient ; deux Castors installèrent, selon un système conçu par eux, le coffrage métallique pour mouler le bandeau bien visible qui sépare le rez-de-chaussée et le premier étage. Une équipe de Castors « ferrailleurs » fabriquait le ferrailage nécessaire aux armatures dans un atelier installé dans une baraque préfabriquée. On y faisait aussi les travaux de menuiserie. Dans une seconde baraque préfabriquée se tenait la cantine. Sur le chantier, il y avait aussi une grue, des bétonnières « Viviane » et des brouettes.

Une fois les murs montés, les Castors posèrent les cloisons intérieures en plâtre, moulées sur place par une société spécialisée puis des spécialistes intervinrent aussi pour la construction des charpentes, mais il faut souligner que très peu de professionnels furent sollicités. La couverture de la charpente fut assurée par les Castors. Les tuiles, venues de Bitche, étaient livrées à la gare de Bourg-la-Reine. Comme le wagon qui les apportait avait été loué, il devait être débarassé au plus vite. Le chef de gare prévenait donc le chef de

chantier, qui avertissait à son tour les employés de la Compagnie des Compteurs. Trente minutes après, tous étaient prévenus et présents pour décharger les tuiles, à partir de 20h. Celles-ci étaient alors déposées au pied de chaque pavillon pour être montées le week-end suivant.

Pour les toits, les Castors durent faire la chaîne, le dos contre les barreaux de l'échelle, afin de monter les tuiles au sommet du pavillon, ce qui leur valut de terribles courbatures. Ils avaient bien essayé de lancer les tuiles à leurs compagnons à la façon des couvreurs professionnels mais la tentative s'étant soldée par de nombreuses casses, il avait fallu y renoncer !

L'aménagement intérieur des pavillons

Après la couverture des pavillons, les Castors se constituèrent en équipes de deux, en général, pour faire l'huissierie (portes et fenêtres), l'électricité, pour la pose des conduites de gaz et d'eau comme pour l'installation des sanitaires. Avant le passage réglementaire des employés de l'électricité venant vérifier la « conformité » des installations électriques, deux Castors spécialistes firent le tour des 72 pavillons pour détecter les anomalies et les faire disparaître avant l'arrivée de l'EDF. Pour le chauffage, la solution « charbon » fut retenue avec une chaudière spéciale dite « granivore », le charbon utilisé étant livré en petits grains et non en galets. Chacun avait sa chaudière au sous-sol. Ensuite, certains passèrent au fuel et maintenant beaucoup sont au gaz.

Les travaux s'achevèrent sans qu'il y ait eu à déplorer plus qu'un accident, sans gravité, et sans que le « conseil de discipline » ait eu à faire comparaître beaucoup de Castors récalcitrants au travail demandé.

On ne peut qu'admirer le courage physique des Castors pour des tâches souvent épuisantes, la qualité de leur organisation, leurs compétences techniques variées et leur ingéniosité qui permirent d'abaisser les coûts, leur bonne entente enfin, indispensable pour une telle entreprise !

Il restait encore à répartir les pavillons, ce qui n'avait pas été fait au départ, et à aménager les extérieurs, mais ceci est une autre histoire qui fera l'objet de notre dernier article !

Françoise Maréchal

Carterie Presse



Tabac Loto

LA LIBRAIRIE PAPETERIE « LA FONTAINE »

Vous accueille du lundi au samedi
de 8h15 à 12h30 et de 15h30 à 19h30
et le dimanche de 9h00 à 12h30

Travaux Photos + Faire-part + Cartes téléphoniques

13, place de la Résidence 92160 Antony

Tél. 01 43 50 15 29

Fax 01 41 13 99 82

Nos prochaines activités



Balades 2011

Dimanche 20 mars

Breuillet et Saint-Sulpice de Favières.

Dimanche 17 avril

Forêt de Fontainebleau.

Dimanche 22 mai

Vallée du Grand-Morin.

Dimanche 19 juin

Forêt de Carnelle.

Recommandations

Rendez-vous à 8h30 devant Simply Market

Déplacement en voiture (dédommagement de 4 euros à régler au chauffeur).

Marche de 16 à 18 km.

Chaussures confortables conseillées.

Repas sorti du sac.

S'inscrire auprès de Catherine.

Inscription à l'association obligatoire (9 euros).

Responsable : Catherine Maville (01 47 02 31 23)

Merci de ne pas lui téléphoner le dimanche matin !

Mail : catherinemaville@gmail.com

Dates à retenir

- **Samedi 28 mai**, Foire à tout
- **Mercredi 22 juin**, Exposition arts plastiques
- **En juin**, Ballade découverte avec Lydia, 01 47 02 27 68

Dans votre prochain numéro

- **Dernier volet des constructions Castor**
- **Trucs et astuces : le vinaigre**
- **Le permis à points**
- **Les nouvelles du quartier**

L'association remercie chaleureusement tous les donateurs pour la collecte des jouets et du Téléthon.

Vos différents dons ont été distribués... et ont fait beaucoup d'heureux.



CLUB SUSHI
Spécialités japonaises
sélectionnées et préparées à la commande
Livraison à domicile

Restauration sur place, à emporter et en livraison
Ouvert tous les jours sauf samedi midi et dimanche midi.

Offre spéciale -10%*
pour les lecteurs du journal
Code promo 1010

*Valable jusqu'au 30 mai 2011

10, place de la Résidence, 92160 ANTONY • 01 43 50 08 03

Le site de l'association : <http://vivrefontaine.free.fr>

Le Quartier - Bulletin de l'association Vivre à la Fontaine Saint-Ex

118, avenue Saint-Exupéry, 92160 Antony

Directrice de la publication : Sylvie Blanzin

Ont participé à ce numéro

Pour les textes : S. Abdoun, S. Blanzin, J. Delahaye, G. Fabbri, P.-H. Florès, G. Galen, I. Gellée, F. Maréchal, E. Parquet, S. Philibert, M.-N. Rabut, J. Suppato, J. Touzeau.

Pour les illustrations : F. Acquaviva, Y. Boccara, J. Touzeau.

ISSN 0399- 0249